



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 6 février 2024

### **PAS-DE-CALAIS : LE DÉPARTEMENT PLACÉ EN VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU PLACÉS EN VIGILANCE JAUNE CRUES**

Le département du Pas-de-Calais sera placé en vigilance orange pluie-inondation par Météo-France demain à compter de 10h.

Les précipitations devraient se renforcer cette nuit puis perdurer demain et la nuit prochaine. Les cumuls attendus sont de l'ordre de 20 à 30 mm mais pourront atteindre localement 50 mm.

Ces précipitations interviennent dans un contexte hydrologique sensible. Les cours d'eau de la Liane, la Hem, l'Aa, la Lys-Amont, la Lawe-Clarence et la Canche sont également placés en vigilance jaune crues. Les prévisions détaillées par cours d'eau sont disponibles sur : <https://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=29>.

**Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a placé le Centre Opérationnel Départemental (COD) en situation de pré-alerte, afin de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation. Par mesure de prévention, le dispositif opérationnel mis en œuvre par les sapeurs-pompiers est renforcé dans les territoires concernés. Le dispositif de pompage déployé dans la région Hauts-de-France au titre de la solidarité nationale en novembre 2023 et janvier 2024 est également prêt à être réactivé en tant que de besoin.**

**Le préfet du Pas-de-Calais engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.**

Les bons réflexes à adopter :

- Tenez-vous éloigné de tout cours d'eau ;
- ne descendez pas dans les sous-sols ;
- conformez-vous à la signalisation routière ;
- évitez les secteurs concernés ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, ...).

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)